

Conseil d'administration restreint du 21 novembre 2024 Délibération n°CAR-20250126-05

Projet : Proposition Composition de Comité de Sélection Recrutement MCF CNU 05 – Session 2024-25
Discipline : Economie / PROFIL : Economie de l'environnement ou économie écologique

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu le Décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif au statut des enseignants-chercheurs, notamment les articles 9, 9-1 et 9-2, introduits par le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Vu l'avis favorable de la commission scientifique du 5 novembre 2024,

Il est proposé au conseil d'administration réunis en formation restreinte de constituer la composition du COS pour le recrutement d'un ou d'une MCF en économie (05) conformément à la proposition de la commission scientifique.

La Présidente soumet au vote la liste annexée à la présente délibération.

Annexe : Liste des membres du COS proposé par la commission scientifique en date du 5 novembre 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN FORMATION RESTREINTE DECIDE :

D'approuver la proposition de la commission scientifique relative aux membres composant le comité de sélection du recrutement MCF section 05

Simon PERSICO

Président du conseil d'administration en formation restreinte



Composition de Comité de Sélection Recrutement MCF CNU 05 – Session 2024-25

Discipline : Economie / PROFIL : Economie de l'environnement ou économie écologique

10 membres (délibération du 18 octobre 2024, CA restreint)

Avis de la CS : vote balotilo du 15/11/2024

Nombre de membres extérieurs :

50% au moins doivent être extérieurs à l'établissement. Article L952-6-1 du code de l'éducation.

« Sont considérés comme membres extérieurs à l'établissement, les enseignants-chercheurs et les personnels assimilés qui n'ont pas la qualité d'électeur pour les élections au conseil d'administration de l'établissement dans lequel l'emploi est à pourvoir. »

Par conséquent, les membres intérieurs doivent être :

- Soit en position d'activité dans l'établissement,
- Soit être détachés ou mis à disposition dans l'établissement,
- Soit effectuer un nombre d'enseignement au moins égal à 1/3 des obligations d'enseignement de référence.
- Ne pas être en congé longue durée.

Parité Maître de Conférences / Professeur des Universités

Article 9, Décret 84-431

« Les comités créés en vue de pourvoir un emploi de MCF sont composés à parité de MCF et assimilés et de Professeurs des universités et assimilés »

Parité Hommes / Femmes

Article 9, décret 84-431

« Les comités de sélection comprennent une proportion minimale de 40 % de personnes de chaque sexe et au moins deux personnes de chaque sexe ».

Nombre de membres spécialistes de la discipline :

Article L.952-6-1

« Ils sont choisis en raison de leurs compétences, en majorité parmi les spécialistes de la discipline en cause et après avis du conseil scientifique. »

Nombre de membres composant le Comité de Sélection		10	
Nombre de membre extérieur (50%)		6	
Nombre de spécialiste de la discipline (>50%)		9	
Nombre de membre masculin (min 40%)	5	Nombre de membre féminin (min 40%)	5

Proposition des membres composant le Comité de sélection MCF :

MCF : 5, PR 5 (3 MCF internes, 2 MCF ext ; 1 PR interne et 4 Pr ext.

F : 5 ; H = 5

	H/ F	Nom – Prénom	Grade	Discipline	Interne (I) ou Externe (E)	Université ou Etablissement
Membres MCF Ou assimilé	F	LAURENT Irène	MCF HDR	Economie	I	IEPG/ Cesice
	H	GOUGOU Florent	MCF	Sciences Politiques	I	IEPG/ Pacte
	F	PANEL Sophie	MCF	Economie	I	IEPG/ Cesice
	H	PLUMECOQ Gaël	CR	Economie	E	INRA Toulouse
	F	RISCH Anna	MCF	Economie	E	UGA/ GAEL
	Membres PU Ou assimilé	F	ARTIS Amélie	PU	Economie	I
H		THOMAS ALBAN	DR	Economie	E	Inrae/ GAEL
F		MIGNON Valérie	PU	Economie	E	Paris Nanterre / Economix
H		VIVIEN Frank-Dominique	PU	Economie	E	Université de Reims.
H		CHARLIER Christophe	PU	Economie	E	Université Côte d'Azur

Membre de ou proposé par GAEL

Membre de ou proposé par PACTE

Proposition Président(e) et Vice-président(e) :

Président du Comité : Irène LAURENT

Vice-Président du Comité : Thomas Alban

Liste complémentaire (non soumise au vote du CAR)

H/F	Nom – Prénom	Grade	Discipline	Interne (I) ou Externe (E)	Université ou Etablissement
H	Echinard Yann	MCF	Economie	I	IEPG/Cesice
F	Coulomb Fanny	MCF	Économie	I	IEPG/Cesice
H	GUINARD Dorian	MCF	Droit de l'environnement	I	IEPG
H	BECOT Renaud	MCF	Histoire	I	IPEG
F	Louvel Séverine	PU	Sociologie	I	IEPG
H	MAHIEU Pierre-Alexandre	MCF	Economie	E	Université de Nantes- LEMNA
H	Kirat Djamel	PU	Economie	E	LEO
F	ING Julie	MCF	Economie	E	Université de Rennes
F	Couhard Cécile	PU	Economie	E	EconomiX
F	BINET Marie-Estelle	PU	Economie	E	Université de Brest.
H	LEVREL Harold	PU	Economie	E	Agro Paris-Tech.
H	CHARLIER Christophe	PU	Economie	E	Université Côte d'Azur.